



Date	2025-10-20
Avis de la Commission	CB-CDA 2025-089
Numéro d'instance	PT25-10
Instance	Tarif 2.C de la SOCAN – Télé-Québec (2023-2028)
Gestionnaire de l'instance	Katherine Braun

I. Avis à un intervenant potentiel

[1] Le 15 septembre 2025, la Commission a envoyé l'Avis d'initiation CB-CDA 2025-076 dans le dossier PT25-10 – Tarif 2.C de la SOCAN – Télé-Québec (2023-2028). La Commission s'apprête à mettre en œuvre les prochaines étapes dans cette instance.

[2] Télé-Québec a manifesté un intérêt à l'égard de cette instance. Si Télé-Québec souhaite déposer auprès de la Commission une demande d'autorisation d'intervention conformément à la Règle 52 des *Règles de pratique et de procédure de la Commission du droit d'auteur* (voir aussi le *Guide de l'utilisateur*), la Commission recommande que cette demande soit faite avant le **10 novembre 2025**. Cela permettrait à la Commission de considérer la demande dès le début de l'instance.